

**1 À quoi sert cet avis de confidentialité et s'applique-t-il à moi ?**

- 1.1 Bien des pays disposent de lois sur la protection des données qui protègent la confidentialité des personnes en réglementant la façon dont les entreprises gèrent ces informations, entre autres en exigeant l'ouverture et la transparence des entreprises qui traitent des renseignements personnels à savoir pourquoi et comment elles le font.
- 1.2 Cet avis de confidentialité vise à vous informer pourquoi et comment le Groupe Maples (« **Maples** » ou « **nous** ») traite les renseignements personnels vous concernant au sujet des services de soutien administratif ou lors de rencontres de conseil d'administration, de formation d'entité ou de gestion, de comptabilité client, de finance structurée, d'administration de fonds et autres services connexes (y compris les services de déclaration FATCA-CRS, de contrôle diligent et autres services réglementaires et de conformité, le cas échéant) que fournit l'entreprise depuis ses **bureaux de Montréal**.
- 1.3 Cet avis de confidentialité s'applique à vous seulement si vous faites partie d'au moins une des catégories de personnes suivantes :
- (a) **Clients privés.** Personnes qui reçoivent directement des services de notre part concernant leurs affaires personnelles.
  - (b) **Personnes-ressources d'entreprises clientes.** Personnes qui sont à l'emploi ou autrement retenues par une entité juridique qui reçoit des services de notre part (« **entreprise cliente** ») et qui interagissent avec nous dans l'exercice de ces activités.
  - (c) **Propriétaires d'entreprise.** Personnes qui exercent le contrôle de nos entreprises clientes, leurs affiliés et filiales en vertu de leur propriété réelle (peu importe la forme qu'elle prend), ainsi que les personnes qui exercent le contrôle de nos entreprises clientes et leurs affiliés et filiales en vertu du pouvoir exécutif qui leur est confié (qu'elles détiennent ou non une participation dans nos entreprises clientes, leurs affiliés ou filiales).
  - (d) **Bénéficiaires de services.** Personnes qui profitent directement ou indirectement des services que nous fournissons à nos clients privés et entreprises clientes, par exemple les partenaires, conjoints, conjointes et personnes à charge de nos clients privés, les officiers et administrateurs de nos entreprises clientes qui reçoivent des services administratifs d'entreprise de notre part, des personnes qui détiennent des parts dans nos entreprises clientes qui reçoivent des services de siège social de notre part, et des personnes qui investissent dans les fonds d'investissement que nous administrons au nom de nos entreprises clientes.
  - (e) **Autres personnes pertinentes.** Personnes qui n'appartiennent à aucune des catégories ci-dessus mais qui interagissent avec nous au sujet de (ou qui sont autrement affectés par) les services que nous offrons ou les activités que nous menons. Selon les circonstances, ces personnes peuvent comprendre, sans s'y limiter :
    - (i) personnes qui travaillent pour d'autres entités qui interagissent avec nous au sujet des services que nous offrons à nos clients privés ou entreprises clientes;
    - (ii) personnes qui travaillent pour des entités qui nous fournissent des biens et services;
    - (iii) personnes dont les actifs ou passifs sont directement ou indirectement détenus ou contrôlés par des véhicules financiers structurés que nous soutenons;

- (iv) personnes qui n'ont aucune relation d'affaires avec nous mais qui s'inscrivent sur notre site web pour recevoir des nouvelles et avis par courriel de notre part.

1.4 Aucune disposition de cet avis de confidentialité n'établit une nouvelle relation entre vous et nous ou ne modifie la relation existante entre vous et nous. Aucune disposition de cet avis de confidentialité n'affecte les droits dont vous disposez en vertu des lois applicables, y compris la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (c P-39.1) (« **LPRPSP** ») du Québec, la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LC 2000, c 5) (« **LPRPDE** ») du Canada et toute autre loi sur la protection des renseignements personnels qui s'applique à vous.

## 2 Qui est responsable de la bonne gestion de mes renseignements personnels ?

2.1 L'entité du Groupe Maples qui est légalement responsable de la bonne gestion de vos renseignements personnels par nos bureaux de Montréal est la suivante :

**Maples Fund Services (Canada), Inc.**  
2000, avenue McGill College, bureau 2050  
Montréal (Québec)  
H3A 3H3  
Canada

## 3 Quels types de renseignements personnels le Groupe Maples recueille-t-il à mon sujet ?

3.1 Les types de renseignements personnels que nous recueillons à votre sujet varient grandement selon différents facteurs, y compris votre situation personnelle, la nature de votre relation avec nous, et la nature des services qu'on nous demande d'effectuer.

3.2 Les renseignements personnels que nous obtenons se regroupent en catégories comme suit :

- (a) **Coordonnées.** Vos coordonnées, comme votre titre, nom, adresse postale, adresse courriel et numéro de téléphone;
- (b) **Dossiers de connaissance du client (KYC).** Les informations à votre sujet que nous (ou les entreprises clientes qui reçoivent nos services) devons vérifier à des fins juridiques ou réglementaires, comme votre date de naissance, pays de résidence, nationalité, statut fiscal, participation dans toute entité ou tout actif que vous détenez, et autres informations semblables concernant votre identité et votre historique (qui peut comprendre, le cas échéant, des informations sensibles comme vos antécédents judiciaires et toute sanction ou tout embargo imposé à votre égard).
- (c) **Dossiers de service.** Informations à votre sujet que nous obtenons afin d'offrir les services à nos clients privés et entreprises clientes. Selon les circonstances et la nature de votre relation avec nous, ces informations peuvent comprendre, sans s'y limiter, le rôle d'administrateur ou de partenaire que vous pouvez détenir auprès de nos entreprises clientes, vos rapports commerciaux avec nous, nos clients privés ou entreprises clientes, vos actifs et passifs, les investissements que vous faites (ou encaissez) dans les fonds d'investissement que nous administrons au nom de nos entreprises clientes, toute action que nous entreprenons contre vous sur instruction reçue de nos clients privés ou d'entreprise et des renseignements au sujet de votre situation personnelle.
- (d) **Autres renseignements.** D'autres informations à votre sujet que nous pouvons recueillir dans le cadre de nos activités commerciales quotidiennes, y compris, mais sans s'y limiter, votre présence lors de conférences, séminaires et autres événements organisés ou commandités par Maples et vos préférences en matière de communications marketing envoyées par Maples.

3.3 Nous recueillerons vos renseignements personnels uniquement lorsqu'il nous est permis de le faire et uniquement dans la mesure appropriée et nécessaire pour atteindre un ou plusieurs des objectifs décrits à la section 4 ci-dessous.

#### 4 Pourquoi le Groupe Maples recueille-t-il mes renseignements personnels et sur quelle base juridique ?

4.1 Nous recueillons vos renseignements personnels à l'une ou plus des fins suivantes :

- (a) **Prestation de services.** Afin de faciliter la prestation de nos services, y compris les cas où nos bureaux de Montréal agissent comme délégué nommé par d'autres membres du Groupe Maples. Pour plus de renseignements à propos des services que nous fournissons depuis nos bureaux de Montréal (directement ou indirectement comme délégué), consultez les pages
  - (i) <https://maples.com/Services/Fiduciary-Services>
  - (ii) <https://maples.com/Services/Fund-Services>
  - (iii) <https://maples.com/Services/Regulatory-and-Compliance>
- (b) **Développement de services.** Afin d'améliorer nos services et concevoir de nouveaux services.
- (c) **Marketing de services.** Afin de promouvoir les services que nous offrons et les services connexes offerts par l'ensemble du Groupe Maples.
- (d) **Gestion de la relation client.** Afin de gérer, maintenir et développer nos relations avec la clientèle.
- (e) **Administration commerciale.** Afin de faciliter la gestion et l'administration efficaces de notre entreprise, dont à des sujets tels la planification d'affaires, l'établissement de budgets et de prévisions, et l'application de nos conditions de service et la collecte de frais.
- (f) **Conformité juridique et réglementaire.** Afin d'assurer que nous (et nos entreprises clientes) nous conformons à l'ensemble des exigences juridiques et réglementaires pertinentes, y compris, sans s'y limiter, les exigences juridiques portant sur le blanchiment d'argent, la corruption, l'évasion fiscale, les sanctions et les embargos, ainsi que le contrôle d'exportation.

**Remarque importante :** Si vous êtes un client privé ou propriétaire d'entreprise, nous utiliserons vos renseignements personnels pour effectuer différents contrôles afin de nous assurer de nous conformer à l'ensemble des exigences juridiques et réglementaires applicables avant de vous accepter officiellement (ou d'accepter votre entreprise) comme client et de temps à autre par la suite. Par exemple, nous pourrions vérifier si vous êtes inscrits sur la liste officielle publiée par les autorités qui indique les personnes avec qui il nous est interdit par la loi de faire affaire, ou nous pourrions vérifier si vous êtes une personne professionnellement exposée auprès de qui nous devons faire preuve de vigilance accrue. Si vous êtes un bénéficiaire de service, nous pouvons utiliser vos renseignements personnels pour effectuer de tels contrôles au moment pertinent (par exemple, lorsque vous êtes nommé administrateur d'une entité juridique que nous gérons au nom de notre entreprise cliente, ou lorsque vous investissez ou encaissez votre investissement d'un fonds d'investissement que nous administrons au nom de nos entreprises clientes) lorsque cela nous est demandé par l'entreprise cliente en question.

4.2 Veuillez noter que lorsque nos bureaux de Montréal traitent vos renseignements personnels à titre de délégué nommé par un autre membre du Groupe Maples, nos bureaux de Montréal

traiteront vos renseignements personnels aux fins mentionnées ci-dessus uniquement dans la mesure qui lui est permise ou autorisée par le membre du Groupe Maples en question.

## **5 Comment le Groupe Maples obtient-il mes renseignements personnels ?**

- 5.1 Nous nous efforçons de recueillir vos renseignements personnels directement auprès de vous dans la mesure du possible. Par contre, la nature des services que nous offrons et le contexte dans lequel nous traitons vos renseignements personnels font en sorte que nous recueillons souvent vos renseignements personnels indirectement de sources tierces.
- 5.2 De plus, il peut y avoir des circonstances lors desquelles nous sommes tenus d'obtenir vos renseignements personnels auprès de sources indépendantes (par exemple, lorsque nous devons utiliser vos renseignements personnels à des fins de conformité juridique afin de valider votre identité et votre historique).
- 5.3 Nos sources de renseignements personnels peuvent se décrire comme suit :
- (a) D'autres membres du Groupe Maples qui ont nommé nos bureaux de Montréal comme délégué pour offrir des services à leurs clients privés ou entreprises clientes.
  - (b) Ceux qui vous ont recommandés à nous, comme votre personne-ressource, ou une autre entité ou entreprise du Groupe Maples.
  - (c) Votre conjoint, conjointe, partenaire ou parent qui est notre client privé.
  - (d) Votre avocat, comptable, conseiller fiscal, gestionnaire de patrimoine et autres conseillers qui nous fournissent des renseignements personnels en votre nom.
  - (e) Des sites web, des registres et des bases de données accessibles au public, comme les registres officiels d'entreprises et de sociétés de personnes, les bases de données de journaux et d'articles, et les médias sociaux comme LinkedIn.
  - (f) Les fournisseurs de services de vérification d'antécédents et d'évaluation des risques professionnels, comme les agences d'évaluation du crédit, les exploitants de bases de données de fraude et de criminalité financière et les exploitants de bases de données de sanctions et d'embargos (dans certains cas, cela peut comprendre des autorités telles des ministères et les services policiers);
  - (g) L'entreprise cliente à qui nous offrons le service et qui nous confie vos renseignements personnels. Selon le contexte, cela pourrait être, par exemple, l'entreprise que vous détenez ou contrôlez, l'entreprise pour laquelle vous travaillez ou le fonds d'investissement dans lequel vous avez investi.
  - (h) Les avocats, comptables, actuaires, conseillers fiscaux, gestionnaires de placement, gestionnaires de risques et autres conseillers professionnels semblables retenus par l'entreprise cliente en question.
  - (i) Les distributeurs qui proposent le fonds d'investissement que nous administrons au nom de l'entreprise cliente en question.
  - (j) Une autre entité ou entreprise du Groupe Maples qui a obtenu vos renseignements personnels dans le cadre de services qu'elle offre à une autre entreprise cliente (voir les paragraphes 7.3 à 7.5 ci-dessous pour plus de précisions quant aux circonstances dans lesquelles cela peut avoir lieu).

## **6 Maples utilise-t-il mes renseignements personnels à des fins de marketing ?**

- 6.1 Nous pouvons utiliser vos renseignements personnels de temps à autre afin de promouvoir les services que nous offrons et les services connexes offerts par l'ensemble du Groupe Maples. Par contre, nous ne ferons cela que si vous êtes :
- (a) quelqu'un qui a fait affaire avec nous ou une autre entité du Groupe Maples en tant que client privé, une personne-ressource d'entreprise, ou quelqu'un qui a participé à des transactions auxquelles nous ou une autre entité ou entreprise du Groupe Maples avons également participé;
  - (b) quelqu'un qui a démontré un intérêt envers les services que nous offrons ou les services connexes offerts par le Groupe Maples, par exemple en s'inscrivant sur notre site web pour recevoir des nouvelles et des avis de notre part, ou en échangeant des cartes professionnelles avec nous lors d'une conférence, d'un événement ou d'une rencontre professionnelle.
- 6.2 Lorsque nous communiquons avec vous à ces fins, nous le ferons généralement par courriel ou par la poste (y compris par un fournisseur de services de marketing tiers agissant en notre nom) mais lorsque la situation l'exige, il se peut que nous communiquons avec vous par téléphone. Nous respecterons toujours les règles du marketing direct et vos préférences en matière de marketing lorsque nous communiquons avec vous.
- 6.3 Si vous souhaitez cesser de recevoir des courriels promotionnels et des nouvelles de notre part, vous pouvez utiliser le lien de désabonnement ou de mise à jour des préférences de marketing qui apparaît dans nos courriels promotionnels et de nouvelles. Si pour une raison quelconque ces liens ne fonctionnent pas ou n'apparaissent pas, ou si vous croyez que nous n'avons autrement pas respecté vos préférences en matière de marketing, veuillez aviser votre personne-ressource chez Maples ou communiquez avec nous aux coordonnées indiquées au point 14.2.

## **7 Maples partage-t-il mes renseignements personnels avec d'autres ?**

- 7.1 Nous communiquerons vos renseignements à d'autres uniquement dans la mesure appropriée et nécessaire pour atteindre un ou plusieurs des objectifs décrits à la section 4 ci-dessus. Lorsque nous transmettons vos renseignements personnels, que ce soit à l'interne ou à l'externe, nous nous assurons de nous en tenir au minimum nécessaire.
- 7.2 L'étendue de la transmission de vos renseignements personnels varie selon votre situation et votre relation avec nous, mais vos renseignements personnels seront communiqués à l'une ou plus des catégories de destinataires suivantes :
- (a) Nos entreprises clientes (si vous êtes une personne-ressource d'entreprise, cela pourrait être votre employeur; si vous êtes un bénéficiaire de service, cela pourrait être, par exemple, l'entreprise pour laquelle vous agissez en tant qu'administrateur ou le fonds d'investissement dans lequel vous avez investi).
  - (b) Les entreprises, fiducies et partenariats qui appartiennent au Groupe Maples, y compris ceux qui ont nommé nos bureaux de Montréal comme délégué (le cas échéant), ceux qui effectuent l'un ou l'autre des rôles de soutien décrits à l'alinéa (c) et/ou (d) ci-dessous, ainsi que ceux qui offrent des services complémentaires décrits à l'alinéa (e) ci-dessous.
  - (c) Ceux qui soutiennent nos activités professionnelles, par exemple les exploitants de centres de données, fournisseurs informatiques, fournisseurs de soutien administratif, assureurs, comptables, consultants, vérificateurs et ainsi de suite.
  - (d) Les fournisseurs de services de vérification d'antécédents et d'évaluation des risques professionnels, comme les agences d'évaluation du crédit, les exploitants de bases de

données de fraude et de criminalité financière et les exploitants de bases de données de sanctions et d'embargos. De façon générale, vos renseignements personnels seront communiqués aux destinataires de cette catégorie uniquement si vous êtes un client privé, propriétaire d'entreprise ou bénéficiaire de service (lorsque nous sommes tenus de le faire dans le cadre des services que nous offrons à nos entreprises clientes).

- (e) Les tiers avec qui nous devons interagir par nécessité afin de fournir ou de faciliter la prestation de nos services. Selon le contexte, ces tiers peuvent comprendre :
  - (i) ceux qui fournissent des services ou installations complémentaires aux services que nous offrons (par exemple, les bourses, locaux, distributeurs, courtiers, gestionnaires de fonds, exploitants de plateforme, dépositaires, fournisseurs de sièges sociaux, conseillers juridiques, etc.);
  - (ii) ceux qui participent ou contribuent aux transactions et ententes auxquelles nos clients participent (par exemple, les contreparties de transactions financières d'entreprise auxquelles nos clients participent et leurs conseillers).
- (f) Des ministères et agences gouvernementales, corps de police, organismes de régulation, cours et tribunaux, ainsi que d'autres autorités semblables à qui nous (ou nos clients privés ou entreprises clientes) sommes tenus par la loi de communiquer vos renseignements personnels ou avec lesquelles nous décidons de collaborer sur une base volontaire (uniquement dans la mesure qu'il nous est permis de le faire).

**Remarque importante :** Lorsque nous communiquons vos renseignements personnels aux autorités, il se peut, selon les circonstances, qu'il nous soit interdit de vous aviser que nous avons divulgué vos renseignements personnels ou que les autorités nous en aient fait la demande (par exemple, lorsqu'un tel avis est illégal ou pourrait nuire à une enquête en cours).

- 7.3 Veuillez noter que si vous êtes un client privé, un propriétaire d'entreprise ou un bénéficiaire de service et que vous (ou votre entreprise) investissez dans plusieurs fonds d'investissement établis, gérés ou commercialisés par des entreprises clientes du Groupe Maples, le dossier de connaissance du client (KYC) à votre sujet qu'une entité du Groupe Maples obtient afin de fournir des services à son entreprise cliente peut potentiellement être réutilisé dans la prestation de services à une autre entreprise cliente (qui peut n'avoir aucun lien avec la première entreprise cliente et peut être cliente d'une autre entité du Groupe Maples). Ainsi, votre dossier de connaissance du client (KYC) peut être communiqué non seulement au sein du Groupe Maples, mais également à différentes entreprises clientes, leurs conseillers professionnels et leurs fournisseurs de services.
- 7.4 Disons, par exemple, que vous investissez dans le Fonds A géré par le gestionnaire d'actifs X, puis que vous investissez par la suite dans le Fonds B géré par le gestionnaire d'actifs Y; si le Groupe Maples est mandaté d'offrir des services en lien avec le Fonds A et le Fonds B, le dossier de connaissance de client (KYC) que vous nous fournissez par rapport au Fonds A peut potentiellement être réutilisé au sein du Groupe Maples afin d'effectuer un contrôle diligent à votre sujet dans le cadre du Fonds B, même si : le Fonds A et le Fonds B ne sont aucunement reliés; le gestionnaire d'actifs X et le gestionnaire d'actifs Y ne sont aucunement reliés; et les entités du Groupe Maples qui fournissent des services en lien avec le Fonds A et le Fonds B sont différentes. Lorsqu'une telle réutilisation de votre dossier de connaissance du client (KYC) survient, votre dossier peut ainsi être transmis non seulement au sein du Groupe Maples, mais avec le Fonds B, le gestionnaire d'actifs Y, leurs conseillers professionnels et leurs fournisseurs de services.
- 7.5 Nous réutilisons et transmettons votre dossier de connaissance du client (KYC) de cette façon afin d'éviter la collecte inutile et superflue de dossiers de connaissance du client (KYC) et de nous assurer que les mesures qui dépendent d'une collecte prompte de dossiers de connaissance du client (KYC) (par exemple, les contrôles diligents d'investisseurs, qui doivent être réalisés avant le traitement des versements de souscription et d'encaissement) sont

réalisées de façon aussi rapide et efficace que possible, ce qui avantage non seulement nos entreprises clientes, mais également vous (en tant qu'investisseur privé) ou votre entreprise (en tant qu'investisseur institutionnel).

## **8 Maples transmet-il mes renseignements personnels hors du Canada ?**

- 8.1 En raison de la nature internationale des opérations du Groupe Maples et des marchés dans lesquels nous évoluons, vos renseignements personnels pourraient être transmis hors du Québec ou du Canada à des destinataires dans les catégories énumérées à la section 7 situés ailleurs au monde, y compris, sans s'y limiter, aux Bermudes, aux Îles Vierges britanniques, aux Îles Cayman, à Dubaï, en Europe, à Hong Kong, à Singapour ou aux États-Unis.
- 8.2 Ces destinations outremer, en particulier celles hors Europe, peuvent ne pas disposer de lois qui protègent vos renseignements personnels comme la LPRPSP et la LPRPDE le font. Cela ne veut pas dire que vos renseignements personnels sont inévitablement à risque, mais bien que la protection légale formelle existante est moindre en ce qui a trait à vos renseignements personnels.
- 8.3 Lorsque nous communiquons vos renseignements personnels à des destinataires situés à l'extérieur du Québec ou du Canada, nous prendrons dans la mesure du possible les mesures appropriées de notre ressort pour assurer que des mécanismes de protection légale adéquats sont en place pour assurer la sécurité des renseignements personnels communiqués (par exemple, par l'obtention de garanties contractuelles de la part des destinataires). De plus, si nous consentons à restreindre le transfert transnational de vos renseignements personnels d'une quelconque façon avec le client privé ou l'entreprise cliente en question, nous respecterons cette restriction.
- 8.4 Lorsqu'il nous est impossible de mettre en place de tels mécanismes adéquats, nous pouvons (en l'absence d'une entente à l'effet contraire avec le client privé ou l'entreprise cliente en question) néanmoins communiquer vos renseignements personnels avec ces destinataires (particulièrement lorsqu'il nous serait autrement impossible d'offrir nos services au client privé ou à l'entreprise cliente en question), mais seulement dans la mesure légalement permise par les exemptions juridiques applicables, et nous nous assurerons de communiquer le minimum d'informations nécessaires avec de tels destinataires.

## **9 Maples assurera-t-il la sécurité de mes renseignements personnels ?**

- 9.1 Nous prenons la sécurité des informations très au sérieux et nous utilisons une vaste gamme d'outils et de techniques pour prévenir et détecter tout incident qui pourrait avoir une incidence néfaste sur les informations que nous détenons, comme l'accès ou la divulgation non autorisée, ou encore la modification ou la perte accidentelle, qu'il soit causé par des agents externes ou internes.
- 9.2 Les outils et les techniques que nous utilisons comprennent des mesures techniques comme des pare-feu, systèmes de sauvegarde et de reprise des activités, antimaliciels et le chiffrement, ainsi que d'autres mesures comme la vérification des fournisseurs à qui nous confions nos renseignements, la sensibilisation de notre main-d'œuvre et l'évaluation et l'amélioration continue de nos contrôles de sécurité de l'information. Nous surveillons nos systèmes informatiques et de communication de façon étendue.

## **10 Que ferait Maples en cas de fuite de données ?**

- 10.1 Dans l'éventualité improbable et regrettable que les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet soient compromis en raison d'une brèche de sécurité, nous agirons promptement pour en identifier la cause et prendre les mesures nécessaires afin de contenir et atténuer les conséquences de cette brèche. Lorsqu'il est approprié de le faire, nous vous aviserons de la brèche conformément à la LPRPSP, la LPRPDE et toute autre loi applicable qui nous exige de vous aviser de la brèche.

## **11 Combien de temps Maples conservera-t-il mes renseignements personnels ?**

- 11.1 Les renseignements personnels que nous recueillons à votre sujet sont, règle générale, conservés au moins tant que vos renseignements personnels continuent d'être pertinents aux services que nous offrons. Par exemple :
- (a) lorsque nous obtenons vos renseignements personnels par rapport à la prestation de services administratifs d'entreprise parce que vous êtes un administrateur de notre entreprise cliente, nous conserverons vos renseignements personnels au moins tant que vous demeurez un membre du conseil d'administration de cette entreprise cliente et que nous continuons à lui fournir des services;
  - (b) lorsque nous obtenons vos renseignements personnels par rapport à la prestation de services d'administration de fonds parce que vous avez investi dans un fonds d'investissement que nous soutenons, nous conserverons vos renseignements personnels au moins tant que vous demeurez un souscripteur du fonds et que nous continuons à soutenir ce fonds.
- 11.2 Lorsque vos renseignements personnels cessent d'être pertinents aux services que nous offrons (dans le contexte des services administratifs d'entreprise que nous offrons, cela pourrait arriver, par exemple, lorsque l'entreprise cliente décide de liquider une entité juridique que nous soutenons; dans le contexte des services d'administration de fonds, cela pourrait arriver, par exemple, lorsque vous avez encaissé la totalité de votre placement à l'échéance du fonds), nous continuerons à conserver vos renseignements personnels dans nos dossiers d'entreprise pour la durée de la période de conservation applicable, déterminée par toute obligation juridique ou réglementaire de conservation des dossiers qui s'applique à nous.
- 11.3 Par exemple, nous sommes généralement tenus de conserver les dossiers contenant vos renseignements personnels pour au moins 5 ans, lorsque vos renseignements personnels font partie de :
- (a) procès-verbaux, documentation du conseil d'administration et autres dossiers administratifs d'entreprise semblables que nous conservons au nom d'entités assujetties à la Cayman Islands Monetary Authority;
  - (b) dossiers de demandes de souscription et d'encaissement que nous conservons au nom de fonds d'investissement assujettis à la Cayman Islands Monetary Authority;
- 11.4 En l'absence d'exigence légale ou réglementaire particulière applicable en matière de conservation des dossiers, nous pouvons conserver vos renseignements personnels pour une durée appropriée que nous considérons comme nécessaire pour nous protéger de toute revendication légale ou de tout litige qui découlerait de notre prestation de services pertinents. Lorsque c'est le cas, la période de conservation qui s'applique à vos renseignements personnels reflétera les durées limites pertinentes.

## **12 Cet avis de confidentialité sera-t-il modifié à l'avenir ?**

- 12.1 La dernière révision de cet avis de confidentialité date du **15 mars 2024**. Nous pouvons réviser cet avis de confidentialité de temps à autre afin de refléter des modifications à la loi ou à nos pratiques commerciales. Lorsqu'une telle révision s'impose, nous annoncerons les modifications sur notre site web à l'adresse <https://maples.com/privacy> et les porterons à votre attention dans la mesure du possible. Veuillez consulter l'historique des modifications à la dernière page de cet avis de confidentialité pour une explication des modifications qui y ont été apportées au fil du temps.

## **13 Quels sont mes droits en ce qui concerne mes renseignements personnels ?**

- 13.1 En vertu de la LPRPSP et de la LPRPDE, vous avez certains droits en ce qui concerne les renseignements personnels à votre sujet que nous traitons. Ils comprennent, entre autres :



- (a) Le droit de nous demander de confirmer si nous traitons des renseignements personnels à votre sujet;
- (b) Le droit de nous demander de vous fournir une copie des renseignements personnels que nous détenons à votre sujet;
- (c) Le droit de nous demander de vous fournir une copie électronique des renseignements personnels que vous nous avez fournis (ou de la faire parvenir à une autre personne que vous désignez);
- (d) Le droit de nous demander de corriger toute inexactitude, incomplétude ou ambiguïté des renseignements personnels que nous détenons à votre sujet;
- (e) Le droit de nous demander de supprimer les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet;
- (f) Le droit de nous demander de nous abstenir de traiter vos renseignements personnels lorsque vous croyez que le traitement de vos renseignements personnels est injustifié, par exemple en raison d'inexactitudes dans vos renseignements personnels, du manque de justification légale appropriée ou du préjudice causé à votre réputation ou à votre vie privée;
- (g) Le droit de retirer votre consentement quant à notre traitement de vos renseignements personnels (y compris tout consentement à des fins de marketing direct).

**Remarque importante :** Vos droits en ce qui concerne vos renseignements personnels ne sont pas absolus et sont assujettis à un ensemble de conditions légales et d'exemptions. Si et dans la mesure qu'une condition légale ou exemption pertinente s'applique, nous nous réservons le droit de ne pas donner suite à votre demande. De plus, bien que vos droits s'exercent normalement sans frais, la loi nous permet d'imposer des frais dans certaines circonstances précises. Dans de tels cas, nous nous réservons le droit d'imposer des frais de traitement de votre demande.

## 14 À qui puis-je m'adresser à propos de mes renseignements personnels ?

- 14.1 Si vous souhaitez exercer l'un ou l'autre des droits que vous avez en ce qui concerne vos renseignements personnels, ou si vous avez des questions ou inquiétudes quant à la façon dont nous traitons vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec votre personne-ressource habituelle chez Maples dans un premier temps.
- 14.2 Si vous souhaitez formuler une plainte à propos de notre façon de traiter vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre responsable local de la conformité dans un premier temps. Pour ce faire, faites parvenir votre plainte par courriel à l'adresse [privacy@maples.com](mailto:privacy@maples.com).
- 14.3 Nous nous efforcerons de répondre de manière satisfaisante à toute demande, requête ou plainte que vous pouvez formuler à propos de vos renseignements personnels; si vous êtes insatisfaits de notre réponse et souhaitez déposer une plainte formelle, ou si vous souhaitez simplement en savoir plus à propos de vos droits en vertu de la LPRPSP, de la LPRPDE ou d'autres lois canadiennes portant sur la protection de la vie privée, vous pouvez communiquer avec l'un ou l'autre des organismes suivants :

### **Commission d'accès à l'information du Québec**

Bureau 18.200  
500, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec)  
H2Z 1W7  
Canada  
<https://www.cai.gouv.qc.ca/>

**Commissariat à la protection de la vie privée du Canada**

30, rue Victoria

Gatineau (Québec)

K1A 1H3

Canada

<https://www.priv.gc.ca/>

## Historique des révisions

Version	Date	Remarques
1.0	2023-07-12	Version originale préparée dans le cadre de mesures correctives par rapport à la LPRPSP.
1.1	2024-03-15	Mise à jour qui reflète la nouvelle approche de Maples quant à l'utilisation des dossiers de connaissance du client (KYC) (ajout des paragraphes 5.3 (j), 7.3 à 7.5)